Envoyé en préfecture le 16/12/2019
Reçu en préfecture le 16/12/2019
Affiché le 16-12-2019
ID : 031-213105802-20191212-2019_56-DE

Folio .36
2019.36

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT de MURET

CANTON de PORTET/GARONNE

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:	
En Exercice:	14
Présents:	12
Votants:	12

Objet : Subvention exception--nelle pour le Comité des Fêtes de Villate.

L'an Deux Mil Dix Neuf
Le douze décembre à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude GARAUD, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal le 02/12/2019

PRESENTS :. Mesdames PAJAUD. ALAMINOS BONZOM. CARLES. GROS. LAKEHAL. Messieurs GARAUD. PAPAY. DUFOUR. PELFORT. GALEA. GARCIA.
ABSENTS EXCUSES : Mme LE ROY. M. ROUSSEAU

Madame Dominique ALAMINOS a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le comité des Fêtes de Villate organise le 15 décembre 2019 une animation lors de la remise des jouets offerts à Noêl aux enfants de Villate.

Monsieur le Maire propose de participer en partie au financement de cette animation à hauteur de 400,00 €.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'ACCORDER** une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes, d'un montant de 400,00 €.

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Sous Préfecture le 16/12/2019
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

En Mairie le 12/12/2019
Le Maire, J.C.GARAUD.

MAIRIE DE VILLATE 31 (Haute-Garonne)